
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 16 avril 2021
11 h**

**Séance tenue le vendredi 16 avril 2021
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier
et par téléconférence**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence.

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. John Belvedere, M. Alex Bottausci, M. Georges Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. Éric Alan Caldwell, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Heidi Ektvedt, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. Pulkit Kantawala, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, M. Jocelyn Pauzé, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg et Mme Maja Vodanovic.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

Mme Valérie Plante et M. François William Croteau.

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Pascale Loiseau, Analyste-rédactrice

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, déclare la séance ouverte et invite les membres du conseil à se lever pour observer un moment de recueillement. Elle souhaite à toutes et à tous la bienvenue à la séance extraordinaire du conseil d'agglomération.

1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, appelle le point « Période de questions du public »

La présidente d'assemblée fait lecture des trois questions transmises par le public via un formulaire Web.

Prendre note que les questions du public ci-dessous sont reproduites au procès-verbal telles qu'elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Ray Taylor	Mme Valérie Plante (Mme Nathalie Goulet)	In my own borough of CDN-NDG this past October, Sheffield Matthews, a Black man in crisis, was shot to death by SPVM officers. This tragic situation could have been prevented. Right now, Montreal is pursuing mixed patrols. Other cities have demonstrated the benefits of having intervention teams that are actually tailored to cases like mental illness, drug overdoses, and homelessness.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Ray Taylor	Mme Valérie Plante (Mme Nathalie Goulet)	SUITE - Will Montreal develop an alternative to police interventions in situations the police themselves admit they aren't trained to address ?
Diane Gervais	Mme Valérie Plante (Mme Nathalie Goulet)	Pourquoi les fonds de lutte à l'exclusion social et la pauvreté ne sont pas indexé considérant la hausse des besoins liés en l'itinérance? Ce fond finance majoritairement des approche global comme du travail de rue. Comment les groupes communautaires peuvent répondre à cette hausse de demande si l'exécutif a voté une copie collé des projets malgré la pandémie? Le travail de rue est sous financé dans cette crise. Les groupes ont des enjeux de rétention et d'embauche vu les conditions de travail. Le taux de roulement nuit à la relation de confiance et la conservation de l'expertise des groupes. Pour une intervention efficace, il faut ajuster votre financement. Les citoyens sont a faire du travail de rue, le savez vous ?
M. Lucien Pigeon	Mme Valérie Plante (M. François Limoges)	Si seulement je pouvais fêter ce 51e jour de la Terre en vous annonçant que MM. Legault et Trudeau ne sont plus dépendants au capitalisme suicidaire! Mais non, les lobbies et la possibilité d'un coût électoral continuent de décourager une politique climatique ambitieuse à la hauteur du défi. Existe-t-il un moyen de convaincre ces pauvres toxicomanes que notre pays est dans une urgence climatique qui constitue une menace existentielle? Le savent-ils, mais leur carrière politique passe avant tout? La toxicomanie et la peur sont-elles répandues dans tout le monde politique ainsi que le non-respect du principe du «bien commun»?

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 11 h 09. Elle remercie les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 11 h 09.

CG21 0173

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 16 avril 2021, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG21 0174

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014) afin de prolonger la délégation de pouvoir jusqu'au 20 mai 2021

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1212675016

À 11 h 11, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, déclare l'assemblée levée.

Manon Barbe
PRÉSIDENTE

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolution ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE